

LE BILAN DE COMPETENCES

“Il y a au fond de vous de multiples petites étincelles de potentialités ; elles ne demandent qu’un souffle pour s’enflammer en de magnifiques réussites.”

Wilferd A. Peterson



SOMMAIRE

- Les finalités du Bilan de Compétences
 - Les modalités de financement
 - Le déroulement du bilan
 - Le processus du Bilan de Compétences
 - Les règles déontologiques
-

Les finalités du Bilan de Compétences

Faire le point sur votre parcours professionnel, identifier vos compétences professionnelles

Identifier votre potentiel (valeurs, traits de personnalité, votre fonctionnement, les motivations, centres d'intérêt)

Définir un projet professionnel en adéquation avec vos intérêts et motivations

Elaborer un plan d'action et accompagner la mise en oeuvre du projet de repositionnement (réorientation/ evolution/ création d'entreprise)

Les modalités de financement

Compte personnel formation

Toute personne, avec ou sans activité, peut réaliser un bilan de compétences et mobiliser son compte personnel formation pour le financement

Pour tout bilan de compétences réalisé pendant le temps de travail, le salarié doit solliciter l'autorisation de son employeur.

Plan de formation - Développement des compétences

Pour tout bilan de compétences réalisé dans le cadre du plan de développement des compétences, il fait l'objet d'une convention tri partie entre le salarié, son employeur et l'organisme prestataire du bilan de compétence.

l'accord express du salarié est requis.

Financement personnel

Le déroulement du Bilan de Compétences

L'entretien préalable est un temps d'échange gratuit et sans engagement.

Le Bilan de Compétence se déroule sur une durée de 20 à 24h, réparties entre des entretiens individuels et des séances de travail en individuel.

Actions Coaching s'engage à réaliser un suivi à 6 mois après la fin de Bilan de Compétences.
Notre bilan de compétences est réalisé en distanciel. Nos propositions sont zoom us, microsoft teams ou google Meet)

La réalisation du bilan de compétence à distance nécessite que le bénéficiaire puisse bénéficier d'un espace fermé et calme, garantissant la confidentialité des échanges et de bonnes conditions de travail.

Nous invitons toute personne en situation de handicap à nous adresser un mail afin d'envisager ensemble les modalités d'aménagement du déroulement du Bilan : contact@actions-coaching.fr

Le Bilan de Compétences

Phase préliminaire

Objectifs :

Analyser la demande, les besoins

Confirmer l'engagement

Adapter le programme aux attentes et besoins du bénéficiaire

Démarche :

Analyse de votre histoire, de votre parcours personnel et professionnel

Analyse de votre environnement, facteurs de réussite, freins et les zones de risques

Documents remis:

Calendrier prévisionnel

Contractualisation du programme personnalisé

Signature de la convention

Le Bilan de Compétences

Phase d'investigation

Objectifs :

Mieux se connaître pour mieux se présenter

Valeurs/ besoins/ forces/ axes d'amélioration

Valoriser son parcours à travers les compétences professionnelles développées

Identifier ses Motivations professionnelles, centres d'intérêt

Démarche :

Inventaire de personnalité pour identifier les forces et les talents

Analyse des comportements professionnels et des compétences développées susceptibles d'être mobilisées dans le cadre du nouveau projet professionnel

Outils/ méthodes:

Test sur les types de personnalité

Inventaire Strong sur les intérêts

Enquêtes métiers - Enquêtes réseaux

Le Bilan de Compétences

Phase de conclusion

Objectifs :

Valider un projet professionnel

Définir une stratégie d'actions/ recherche d'emploi ou formation et ses outils de communication

Démarche :

Accompagnement dans l'élaboration d'un projet réalisable et réalisable

Accompagnement dans les investigations et le développement du réseau professionnel

Outils/ méthodes:

Elaboration d'un plan d'actions

Inventaire réseau professionnel

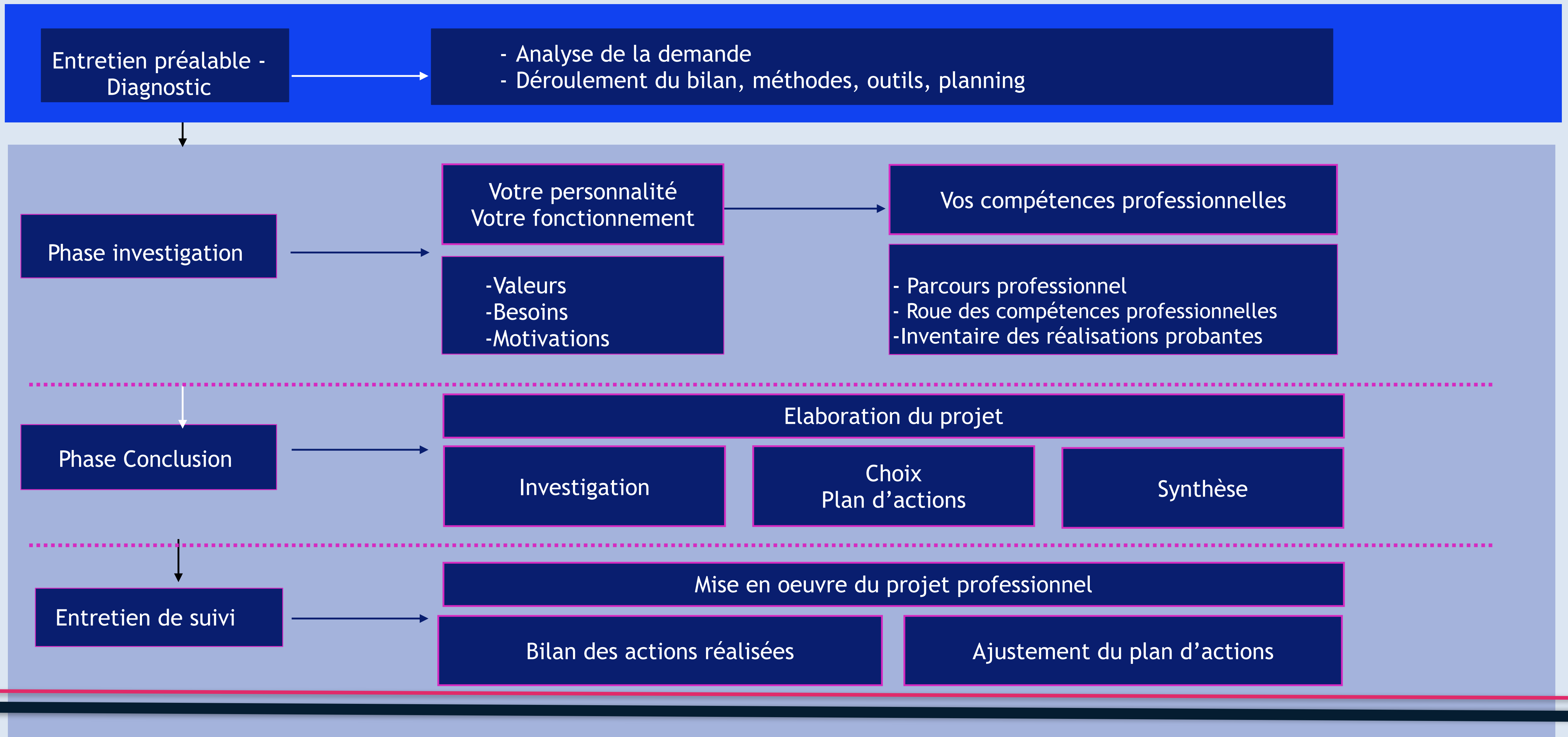
Dossier de synthèse

Entretien de suivi à 6 mois

Suivi du plan d'action et ajustement

BILAN DE COMPETENCES

Le processus du Bilan de Compétences



Les règles déontologiques

NOTRE DÉMARCHE DEONTOLOGIQUE TIENT COMPTE DES TEXTES LEGISLATIFS RELATIFS AU BILAN DE COMPÉTENCES. (Définis par le code du travail aux articles L. 6313-1, L. 6313-10, L. 6322-42 à L. 6322-51 et R. 6322-32 à R. 6322-63 et de l'Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au bilan de compétences des agents de l'Etat).

La démarche comprend obligatoirement trois phases, à savoir:

- phase préliminaire
- phase d'investigation
- phase de conclusion

Fiabilité et validité des méthodes

Les techniques et méthodes utilisées résultent de notre pratique professionnelle en matière de diagnostic et d'accompagnement à la définition de projet professionnel. Nous veillons à les adapter à chaque bénéficiaire. Les outils d'évaluation sont construits par des organismes habilités et compétents, pour garantir leur objectivité.

Les consultants sont formés et habilités. Ils respectent le code déontologique du Bilan de Compétences et délivrent une prestation de qualité dans le respect des objectifs définis et contractualisés.

Respect du principe de volontariat du bénéficiaire

Le Bilan de Compétences ne peut être réalisé qu'avec le consentement du bénéficiaire

Garantie du secret professionnel

Actions Coaching est tenu au secret professionnel et ne conserve aucune trace nominative des documents ayant servi à la réalisation du Bilan de Compétences

Toute information relative au bénéficiaire et au contenu du Bilan de Compétences doit rester confidentielle pendant et après le bilan.

Propriété des résultats du Bilan de Compétences

Le bénéficiaire est le seul propriétaire des résultats des tests, du contenu des entretiens et du document de synthèse de son bilan. Le document de synthèse est remis au bénéficiaire à l'issue du Bilan de Compétences. Il peut être transmis à un tiers avec le consentement du bénéficiaire.

Le document de synthèse est établi sous la seule responsabilité du prestataire et il est soumis au bénéficiaire pour d'éventuelles observations. Il doit comporter ;es indications suivantes :

- Circonstances du bilan,
- Compétences et aptitudes du bénéficiaire,
- Elements constitutifs du projet professionnel/ projet d formation et les principales étales pour la réalisation du projet.



Sonia MELISSE

Coach mental
Consultante Bilan de compétences

06 59 91 09 35

sonia.melisse@actions-coaching.fr